

# **Formation initiale des enseignants : de l'évaluation à la refonte de la formation**

---

Colloque des mathématiques

14 et 15 novembre 2013

Atelier « Comment optimiser la formation initiale et continuée des  
enseignants de mathématiques? »

Anne-Sophie Lenoir

Conseillère

Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur,

Jean-Claude MARCOURT.

## ■ Formation initiale des enseignants (FIE): de l'intention aux actions

- 2009 - Déclaration de Politique communautaire  
« ... entreprendre une refonte de la formation initiale des enseignants, reposant sur les avis et besoins exprimés par les acteurs concernés. A terme, face aux exigences du métier, cette refonte impliquerait, *par un allongement de la durée des études à 5 ans, un renforcement progressif de la formation des instituteurs et des régents, intégrant à la fois les besoins nouveaux et une plus grande collaboration avec les enseignants de terrain.* » DPC 2009-2014, p.40.
- 2010 - Table ronde de l'Enseignement supérieur
- 2011 - Evaluation qualitative, participative et prospective de la FIE
- 2012 – Rapport d'évaluation FIE
- 2013 – Note d'orientation des travaux et mise en place du Comité permanent de suivi

Une évaluation qui a  
concerné tous les acteurs  
directement et  
indirectement impliqués,  
des 4 institutions de  
formation initiale  
(HE, universités, ESA, EPS)

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)



## ■ De l'évaluation à la note d'orientation des travaux

Des propositions concrètes et une orientation des travaux :

- qui s'appuient sur l'évaluation et les avis recueillis;
- qui tiennent compte du contexte actuel de notre système éducatif et gardent le cap des enjeux sous-jacents – éthiques, sociaux, démographiques, géographiques, économiques;
- qui soutiennent et renforcent des initiatives et dispositifs existants, et qui développent et amplifient les collaborations nécessaires entre tous les niveaux d'action et de décision ;
- qui tracent des perspectives et fixent des objectifs à court, moyen et long termes, inscrivant la réforme de la formation initiale dans la durée - le temps de l'école n'étant pas le temps du politique ;
- qui tiennent compte du contexte budgétaire dans lequel la réforme de la formation initiale s'inscrit.

## ■ La note d'orientation des travaux

Globalement, la refonte de la formation :

- concerne tous les futurs enseignants, sans distinction du niveau d'enseignement auquel ils se destinent ;
- implique tous leurs (co)formateurs, en tenant davantage compte de leurs parcours professionnels ;
- doit permettre aux actuelles institutions de formation initiale de prolonger les collaborations existant entre elles, de les développer voire de les amplifier dans une structure de formation nouvelle, en 5 ans ;
- s'implantera progressivement, sur base des organisations actuelles, mais résolument, avec de nouvelles exigences et perspectives ;
- offrira un modèle de formation privilégiant toujours l'articulation théorie/pratique.

- La note d'orientation:
  - un plan pour entreprendre les travaux
  
- 3 axes de travail
- 6 principes pour guider l'action
- 9 catégories de mesures
  
- des conditions de réussite
- un calendrier opérationnel des travaux

## ■ **3 axes de travail, 6 principes d'action, 9 catégories de mesures**

### 1. **Renforcer pour améliorer**

**renforcement progressif de la formation initiale** de tous les enseignants et de la formation initiale et continue de leurs formateurs[1] pour améliorer ce qui se fait déjà

### 2. **Redéfinir pour optimiser**

**redéfinition des contenus de la formation initiale** en regard **des métiers de l'enseignement**[2] pour qu'ils contribuent davantage au développement d'une école plus juste, plus démocratique et émancipatrice pour tous, pour qu'ils tiennent mieux compte du contexte social et institutionnel, des conditions concrètes de travail au quotidien dans les écoles et les institutions de formation

### 3. **Réorganiser pour mieux articuler**

**nouvelle organisation de la formation initiale** qui articule formation initiale des enseignants et formation initiale et continue de leurs formateurs, en cohérence avec la structure du système éducatif et la réforme du paysage de l'enseignement supérieur

■ ***3 axes de travail, 6 principes d'action, 9 catégories de mesures***

- Principe 1 : Informer davantage pour orienter mieux
- Principe 2 : Viser une formation initiale plus exigeante
- Principe 3 : Assurer de plus solides continuités entre la formation initiale et la formation en cours de carrière
- Principe 4 : Fédérer les ressources existantes
- Principe 5 : Soutenir les collaborations entre tous les acteurs concernés
- Principe 6 : Développer une réforme « en miroir »

■ **3 axes de travail, 6 principes d'action, 9 catégories de mesures**

■ **Principe 1 : Informer davantage pour orienter mieux**

*Faire mieux connaître le métier d'enseignant, le valoriser à sa juste et pleine mesure pour attirer vers la formation initiale de futurs enseignants avertis des enjeux, finalités et difficultés du métier.*

■ **Principe 2 : Viser une formation initiale plus exigeante**

*Viser l'amélioration de la qualité de la formation, par une formation exigeante, dont les contenus seront revus de telle manière que les éléments essentiels d'une formation de base s'y trouvent, quelle que soit la « trajectoire » de formation empruntée.*

■ **3 axes de travail, 6 principes d'action, 9 catégories de mesures**

- **Principe 3 : Assurer de plus solides continuités entre la formation initiale et la formation en cours de carrière**

*Il s'agit désormais d'articuler la « formation initiale » des enseignants et leur « formation en cours de carrière », dès leur entrée dans le métier[1] ;*

- **Principe 4 : Fédérer les ressources existantes**

*Profiter des expertises et compétences spécifiques des personnes, des productions de la recherche scientifique, des supports et outils communs,...*

■ **3 axes de travail, 6 principes d'action, 9 catégories de mesures**

■ **Principe 5 : Soutenir les collaborations entre tous les acteurs concernés**

*Développer et institutionnaliser les lieux où tous les acteurs – de tous les niveaux d'action et de décision – se rencontrent et échangent leurs questions, difficultés, pratiques et plaisirs d'enseigner. Développer l'idée de co-formation (entre tous les formateurs et enseignants en fonction concernés par les mêmes futurs enseignants).*

■ **Principe 6 : Développer une réforme « en miroir »**

*Ce qui vaut pour les futurs enseignants vaut aussi pour leurs formateurs.*

## ■ ***3 axes de travail, 6 principes d'action, 9 catégories de mesures***

Chaque mesure proposée répond à un ou plusieurs de ces principes transversaux, et s'inscrit dans un ou plusieurs des axes de travail définis.

1. des organisations et des parcours de formation initiale ;
  2. des contenus ;
  3. les publics ;
  4. les formateurs ;
  5. le(s) métier(s) de l'enseignement ;
  6. les dispositifs de collaboration et de co-formation ;
  7. les débuts professionnels des enseignants novices[1] ;
  8. le financement ;
  9. le pilotage.
- réalisables à court terme (échéance 2014) ou à plus long terme
  - aménagements des décrets existants/nouvelles dispositions légales
  - impact pédagogique, administratif, juridique et/ou budgétaire.

## ■ De la note d'orientation à la concrétisation des travaux

Concrètement :

- Des caps à tenir...
- Un processus participatif
- Un Comité permanent de suivi des travaux
- Des questions qui guident le travail:
  - ❖ Quels enseignants voulons-nous former ?
  - ❖ Quels contenus semblent indispensables ?
  - ❖ Quelle structure de formation serait la mieux à même d'y répondre ?

## ■ De la note d'orientation à la concrétisation des travaux

### ■ Un Comité permanent de suivi des travaux:

- ❖ Représentants politiques (enseignement supérieur, enseignement obligatoire, ministre-président FWB)
- ❖ Représentants administratifs (enseignement et recherche, pilotage, enseignement non obligatoire, enseignement obligatoire, personnels, budget)
- ❖ Représentants des PO (FWB, officiel subventionné, libre indépendant et libre confessionnel subventionné)
- ❖ Représentants des institutions de formation initiale (conseils supérieurs Univ. – HE – ESA – EPS) \*
- ❖ Représentants des organisations syndicales (CGSP, CSC, SLFP) et étudiantes (FEF, UNECOF)
- ❖ Représentante de la formation continue (IFC)
- ❖ Représentante de l'AEQES

\* Un Groupe de travail des 4 opérateurs de FIE (GT 4 O.)

## ■ De la note d'orientation à la concrétisation des travaux

### Actions en cours

- Travail du « GT 4 O. » :
  - Prise de connaissance des atouts et propositions de chaque institution de FIE/entre elles;
  - Élaboration de propositions tenant compte de l'ensemble des avis quant aux finalités, contenus nécessaires, structure souhaitable de la formation;
  
- Validation par le Comité permanent de suivi

## ■ De la note d'orientation à la concrétisation des travaux

### Actions en cours dont les aboutissements sont prévus en 2013-2014:

#### 1. Informer, aider à l'appropriation (contenus/processus)

Courrier explicatif, article presse PROF, site enseignement.be, présentation aux équipes qui le souhaitent,...

#### 2. Initier l'évaluation de la formation (initiale) des formateurs – CAPAES

Via les jurys d'évaluation des dossiers professionnels, puis la formation pédagogique

#### 3. Proposer une journée de formation (continue) des formateurs, via l'Institut de Formation en Cours de carrière (IFC)

Une journée d'information/échanges de pratiques, tous formateurs